

Entreposage

Après tout incident ou accident avec l'utilisation d'un équipement motorisé, la direction des soins des infirmiers peut prendre la décision de retirer l'équipement motorisé de façon temporaire ou permanente jusqu'à ce qu'une réévaluation par l'ergothérapeute soit fait(frais défrayés par le résident, voir la politique n° 3 - 5.2).

Acceptation

Signature du résident ou son représentant légal

Signature du thérapeute en réadaptation physique

Date:

Copie originale laissée au dossier.
Photocopie du code au résident.

CHSLD du Groupe Santé Arbec

Site Web : groupesantearbec.com

CHSLD Heather

3931, Lakeshore Drive
Rawdon (Québec) J0K 1S0
Téléphone : 450 834-3070
Site Web : chheather.com

CHSLD des Moulins

751, rue Marcel-de-la-Sablonnaire
Terrebonne (Québec) J6Y 0M4
Téléphone : 450 824-1340
Site Web : chslldesmoulins.com

CHSLD Émile McDuff

1440, boulevard Iberville
Repentigny (Québec) J5Y 4G2
Téléphone : 450 704-4008
Site Web : chslldmcduff.com

CHSLD Louise Faubert

300, rue du Docteur-Charles-Léonard
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 0M9
Téléphone : 450-710-1770
Site Web : chsldlouisefaubert.com



GRUPE
SANTÉ ARBEC
.com
Passionnés par les aînés

**Code de
conduite et
d'utilisation
d'un
équipement
motorisé**



Règles de conduite à l'intérieur de l'établissement

Démarrez toujours en douceur.

Roulez à la même vitesse de marche que les personnes circulant à pied.

Lors d'un arrêt, libérez le passage et les sorties.

Roulez à une distance prudente (1 à 2 mètres) de la personne devant vous.

Arrêtez immédiatement après un accrochage.

Cédez le passage aux personnes circulant à pied ou en fauteuil roulant.

Ne conduisez pas sous l'influence d'alcool, de médicament causant la somnolence.

N'embarquez personne sur votre fauteuil roulant, motorisé, triporteur ou quadriporteur.

Ne poussez ou tirez aucun autre fauteuil roulant manuel ou motorisé.

Circuler à droite dans le corridor.

Effectuez des virages larges dans les corridors.

Ralentissez aux intersections des corridors ainsi qu'à l'entrée ou à la sortie d'une pièce.

Lorsque le fauteuil est immobile ou à l'arrêt, que ce soit durant une pause, une activité ou un transfert, **TOUJOURS** mettre le système électrique de l'appareil en mode arrêt (*OFF*).

Règles de conduite à l'extérieur de l'établissement

Installez un fanion télescopique ou amovible pour être plus visible.

Regardez toujours de chaque côté avant de vous engager.

Circulez à droite.

Éviter de longer de près les automobiles, quelqu'un pourrait en sortir.

Vous devez toujours traverser un chemin public à une intersection ou à un passage pour piétons situé à proximité.

Lorsqu'un trottoir borde la chaussée, vous devez l'utiliser. En l'absence de ce trottoir, longez le bord de la chaussée et ce, dans **le sens contraire de la circulation.**

Entreposage

CHSLD des Moulins, Émile McDuff et Louise Faubert

Les triporteurs et quadriporteurs doivent être entreposés en tout temps à l'endroit désigné au sous-sol.

Les fauteuils motorisés sont autorisés dans les chambres.

CHSLD Heather

Les triporteurs et quadriporteurs ne doivent pas excéder les dimensions de 107 cm de longueur et de 67 cm de largeur pour être acceptés dans le corridor.

Les fauteuils motorisés doivent être chargés dans le corridor.